



MORBIHAN

Pour un syndicalisme combatif

CTPL du 25 juin 2007 sous annonces

Ce CTPL se situant à quelques jours de l'annonce faite lors du Conseil des Ministres du 20 juin dernier. Le syndicat SUD Trésor a lu la déclaration liminaire suivante en début de séance

« Ce CTPL se réunit peu de temps après l'annonce ministérielle de la mise en chantier de la fusion DGI/DGCP. Cette annonce médiatique est lourde de signification, une nouvelle étape est franchie vers une évolution de l'organisation de nos services dont nous avons à SUD Trésor 56 à maintes reprises, dénoncé les dangers.

Nos missions bien que complémentaires de celles de la DGI, relèvent d'une logique et de métiers très différents. Au vu de la carte de nos implantations dans ce département, il est facile de voir la contradiction entre une administration qui dit vouloir préserver et améliorer sa proximité avec l'utilisateur et celle qui de par ces actes, ne peut que s'en éloigner. Car le projet de fusion tel qui nous est présenté dans le Morbihan et ailleurs, ne consiste pas à implanter des agents des impôts dans tous les endroits où existent des agents du Trésor mais bien à réduire la présence du Trésor aux cinq villes où existent des centres des Impôts.

Depuis deux ans maintenant ces deux administrations vivent la mise en place d'expérimentations telles que : les hôtels des Impôts, les accueils communs, les délations inter trésoreries, les compétences « dites » croisées...

Dans le Morbihan, nous avons servi de cobaye pour trois d'entre elles dans le seul arrondissement de Lorient. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'en dépit des bilans « officiels », les résultats nous paraissent peu probants en terme d'amélioration du service au public. Nous avons pu le constater de visu à plusieurs reprises lors de nos visites sur le site, la dernière datant de la visite éclair de Mr Poggioli. Ce jour là, la tension et la pression étaient palpables dans le hall d'accueil...visiblement ce genre de ressenti échappe quelque peu à mesure que l'on monte dans la hiérarchie, jusqu'à devenir insignifiante.

Les points noirs sont pourtant identifiés désormais : l'insuffisance de la formation de quelques jours qui ne permet pas d'apprendre un métier que d'autres ont mis des années à appréhender et encore moins à répondre efficacement et rapidement aux attentes des contribuables.

Les problèmes posés quand à la capacité d'accueil face à l'affluence du public et la configuration des locaux pour permettre une confidentialité des propos dès l'accueil de 1^{er} niveau.

Ceux posés par la non compatibilité des applications informatiques DGI DGCP ; contraignant les agents à des manipulations contre productives.

Quand les contribuables vont se rendre compte que dans les mêmes locaux ; il nous faut quand même passer sur cinq programmes différents pour qu'un changement d'adresse soit vraiment opérationnel (recc rar mensu foncier IR...), il trouvera notre fonctionnement ubuesque et il aura raison.

Travailler ensemble c'est plus qu'une notion de géographie.

On comprend vite que dans ce cas précis, ce qui est privilégié c'est plus la réduction des effectifs et les économies budgétaires que l'amélioration du service au public qui lui sert d'alibi.

*Puisque la mode est au parler vrai, lancer donc le plan PVSA (au lieu de PVFI) : **Plan Pour Vous Supprimer Allègrement...***

Les organisations syndicales ont ensuite demandé au président du CTPL si celui-ci disposait d'éléments au-delà des annonces médiatiques concernant une fusion des deux administrations DGI/DGCP.

A ce stade, nous a-t-il répondu, « aucune information précise n'est descendue dans nos directions départementales ».

L'éléphant accouchera-t-il d'une souris ??? A voir ???

En tout état de cause, notre direction affirme ne s'être jamais singularisé et avoir appliqué les réformes à la lettre, dans la ligne des directives ministérielles et compte bien continuer à le faire. A bon entendeur, merci !

☛ Visite de Monsieur POGGIOLI à Lorient.

Nous avons ensuite évoqué l'entrevue avec Mr. POGGIOLI (Bureau A4 de la DGCP) à laquelle nous avons participé : le 21 mai dernier à Lorient. Ce responsable de la DGCP était venu ce jour là en « visite technique » dans les bureaux de l'accueil commun de Lorient, nous avons demandé à le rencontrer afin d'échanger sur ce sujet, qui nous semblait être important.

Au nom du syndicat SUD, nous lui avons d'abord exprimé le mécontentement et la fatigue des agents face à la multiplicité des expérimentations et le rythme effréné de leur extension, ainsi que le sentiment que les problèmes engendrés et dénoncés ne « remontaient » pas au niveau national ; puisque les bilans locaux transmis étaient édulcorés d'où peut être ce sentiment que la majorité des agents ne vit pas dans le même réseau que la direction. De quoi alimentés la théorie des mondes parallèles

Lors de cette rencontre nous en avons profité pour lui signifier, que le temps trop court des expérimentations ne permettait pas d'apprécier la situation dans toute sa dimension et sa complexité, ni de régler les problèmes organisationnels avant la généralisation. Mais peut être n'est pas si involontaire que cela !

Enfin nous avons dénoncé les suppressions d'emploi suite à l'ORE et déploré que dans notre département celles-ci touchent en priorité les postes « à enjeu » au niveau du recouvrement de l'impôt, alors que ces mêmes postes doivent absorber de nouvelles charges de travail suite à la mise en œuvre : des « accueils communs », délégation inter-trésorerie, compétences croisées... absence de cohérence ou volonté délibérée ?

Mr Poggioli nous a répondu que selon lui, il n'y a pas de charges de travail supplémentaires (quand on vous dit que nous évoluons dans des mondes parallèles) mais au contraire des économies d'échelle réalisées et que de fait cela ne nécessitait pas de moyens supplémentaires !!!

Pourtant le matin lors de sa visite des lieux il avait pu constater que l'affluence au guichet était importante et avec un peu d'objectivité il aurait pu mesurer l'état de tension et d'exaspération évidente des usagers présents dans la file d'attente ainsi que les difficultés évidentes pour les agents à travailler de manière sereine dans de telles conditions de pressions.

La question qui se pose à ce stade c'est l'objectif de ces pseudo visites techniques si elles n'ont pour but que de visiter les lieux et de faire abstraction des conditions de vie des postes au quotidien peut être faut-il prévoir ces visites en dehors des heures d'ouvertures des guichets et pourquoi pas en dehors de la présence des agents !

☛ Budget

Nous avons ensuite fait un point budgétaire sur les dépenses déjà effectuées dans le département depuis janvier 2007. Tout va bien ; à part l'affranchissement qui dépasse le plafond des prévisions budgétaires.

☛ Point sur les projets immobiliers :

☺ **Lorient Delessert** : début des travaux ce jour pour permettre un accès aux personnes à mobilité réduite et aménagement du hall d'accueil avec implantation d'une surveillance caméra prévu.

☺ **Lorient Impôts** : nouveaux travaux pour l'accueil commun avec agrandissement de l'espace et disparition de l'accueil spécifique Trésor .Mise en place d'une caisse commune DGI/DGCP.

Les organisations syndicales ont unanimement indiqué que sans moyens humains supplémentaires, les ambitions affichées seraient impossible à tenir.

☺ **TG/ TPM Vannes** : les services de la TG ont déménagé pour rejoindre les étages supérieurs et libérer ainsi le rez- de- chaussée afin que les travaux puissent s'effectuer en vu d'accueillir les collègues de la TPM dès fin 2007. Là aussi installation d'une vidéo surveillance .

Vannes – Clisson : la philosophie du projet reste inchangé et ce, malgré l'opposition des agents concernés

☺ Ce projet qui coûtera 300 000 euros était dépendant du départ de France Domaine des locaux de la Cité Administrative. La direction semble avoir trouvé une solution provisoire de logement pour ceux-ci dans des locaux de la mairie de Vannes. Ensuite il faudra reloger dans les locaux libérés et rénover les agents du CDIF pour pouvoir ensuite démarrer les travaux fin 2008 afin de loger les agents du trésor en 2009 ??? Beaucoup de va et vient en perspective.

♻ **Ploërmel** : les surfaces ont été «libérées » pour l'installation de la Trésorerie dans le CDI au rez-de-chaussée. Trois points restent à examiner pour concrétiser le projet : la rénovation des façades ; l'adéquation du chauffage, et un autocommune...Ce sera la 1ère trésorerie mixte : impôts / communal a basculé en Hôtel des Finances dans le département. D'or et déjà des projets de regroupement avec des petites trésoreries voisines sont en cours de «réflexion ». En effet, le trésorier liant « **la nécessité à l'opportunité** » évoque la suppression des trésoreries de Josselin et de Guer dès le départ des chefs de poste concernés. Dans d'autres secteurs : Rohan ; Le Faouët et Elven sont également dans la ligne de mire des ambitions de regroupement.

La visite de l'ergonome des Finances est prévue dès septembre dans les deux « futurs » sites de Vannes Clisson et de Ploërmel.

♻ **Pontivy** : c'est là où le projet est le moins avancé. Le CDI propose de libérer des locaux au rez-de-chaussée (110 m2) et au 1^{er} étage (250 m2).les plans sont établis.

♻ **Auray** : déjà des travaux à l'accueil commun (rappelons qu'il a été inauguré en grande pompe il n'y a pas si longtemps !) En vu : la suppression des guichets de la trésorerie et leur remplacement par un boxe...la création d'une caisse commune DGI/CGCP et une présence du trésor au guichet unique plus continue (jusqu'à présent ce n'était que deux demi journée par semaine). Une philosophie qui coupe donc encore plus l'usager de son interlocuteur privilégié et compétent au profit d'un agent certes polyvalent (jusqu'à quel point) mais surtout surchargé...

♻ **Plouay et Allaire** seront aussi en travaux dans les mois à venir ; espérant que cela confortera leur présence dans les lieux où ils sont actuellement et qu'aucune menace de « regroupement » n'assombriera leur avenir.

☛ **Horaires variables à port Louis**

Le point suivant de l'ordre du jour concernait le vote d'un avenant au règlement des horaires variables de la trésorerie de Port-Louis permettant la diminution des heures d'ouverture de guichet

Le chef de poste a présenté sa demande en argumentant sur la surcharge de travail amené par l'implantation d'Hélios dans le poste pour diminuer les heures d'ouverture au public. Nous ne pouvions pas l'accepter en ces termes. En effet les organisations syndicales ne peuvent accepter que l'on choisisse de fermer au public pour pallier le manque de personnel. SUD et la CFDT ont donc refusé de prendre part au vote.

Les échanges qui ont eu lieu lors de ce CTPL ont confirmé l'écart de plus en plus important entre la direction et les élus du personnel sur les conséquences des «réformes» et leur impact sur les conditions de travail des agents.

Nous tenons bon et tentons malgré tout d'expliquer et de faire entendre votre voix.

La représentante SUD Trésor au CTPL

Annie Rio : Paierie Départementale

**Questionnaire sur les conditions de travail :
Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore renvoyé
il n'est pas trop tard**

A vos stylos



Solidaires
Union Syndicale G10

FUSION DGI/DGCP

Nos exigences pour un service public de qualité et de proximité

En lançant l'ouverture d'un chantier sur la fusion de la Direction Générale des Impôts et de la Direction Générale de la Comptabilité Publique, le conseil des ministres du 20 juin a donné corps aux déclarations du candidat, aujourd'hui président, lors de la campagne électorale.

Cette annonce, qui se veut emblématique d'une volonté affichée de réforme, s'inscrit par ailleurs dans le cadre d'une réduction drastique du nombre de fonctionnaires stigmatisés comme principal responsable de la dette de l'Etat et, plus généralement, d'un recul progressif de la présence du service public sur le territoire.

Les propos tenus lors de cette campagne par Nicolas Sarkozy autorisent deux scénarii : le premier consisterait en une fusion des seules missions fiscales (deux administrations seraient alors maintenues : l'une regrouperait les missions de gestion et de contrôle de la dépense publique, l'autre les missions fiscales) tandis que le second porterait sur la fusion globale des deux administrations intégrant les missions fiscales (assiette et recouvrement de l'impôt) ainsi que les missions de gestion et de contrôle de la dépense publique (collectivités locales et Etat).

L'apparente cohérence pour le public du scénario de la fusion fiscale porte en lui le germe du rétrécissement du maillage territorial de proximité assuré par la DGCP. De fait une telle fusion risquerait d'accélérer le recul du service public fiscal mais également celui d'aide aux collectivités locales.

Quant au scénario de la fusion totale, le SNUI et SUD Trésor remarquent qu'il ne repose sur aucune logique et qu'il ouvrirait la porte à confusion des genres aboutissant à des services « fourre-tout » dans lesquels les contribuables seraient perdus et les agents mis sous pression du fait d'une polyvalence excessive.

Pour le SNUI et SUD Trésor, la simplicité de l'annonce gouvernementale ignore délibérément les particularités des deux directions, certes complémentaires par certains aspects, mais relevant de logiques de métier bien différentes qui supposent une connaissance spécifique ne pouvant s'acquérir que par l'expérience et une formation permanente et approfondie.

Pour le SNUI et SUD Trésor, la négation des différences n'a pour but que de renforcer l'idée préconçue que les deux directions sont concurrentes et font doublon. Le SNUI et SUD Trésor ne peuvent accepter cette vision réductrice et caricaturale. Pour nos organisations, ces deux schémas déboucheraient sur des remises en cause importantes des périmètres actuels et des conditions d'exercice des missions. L'amélioration du service serait ici bien hypothétique...

Alors qu'aucun bilan des expériences et expérimentations (Hôtels des Finances, compétences croisées, délégation inter trésorerie, numéro de téléphone unique) mises en place en 2006 et toutes sensées améliorer le service public rendu aux contribuables n'a encore réellement été fait, et que le programme Copernic devant doter les agents des deux administrations d'un seul et même outil informatique de travail pour la seule sphère fiscale n'est toujours pas opérationnel, cette façon de procéder semble surtout relever d'un pur affichage politique.

Alors que dans les deux administrations, la logique de l'industrialisation des missions, de leur concentration et de leur spécialisation se généralise, nous avons les plus grandes craintes sur l'avenir du service public de proximité reposant sur des structures « humaines » de petites ou de moyennes dimensions.

Vouloir rapprocher les usagers de leurs administrations et faciliter leurs démarches est un objectif respectable ; à condition toutefois de conserver un réseau territorial dense et de doter ces administrations de moyens suffisants.

Pour nos organisations, contrairement à l'idée sous-jacente que le contribuable bénéficierait d'un meilleur service, les scénarii envisagés contribueraient de fait à rendre ce service moins accessible et à détériorer encore plus les conditions de travail des agents.

L'urgence n'est pas une énième réforme supplémentaire sans garantie d'amélioration du service public mais à l'octroi de moyens adéquats pour assurer les missions, à une réelle amélioration des conditions de vie au travail, à une vraie reconnaissance des qualifications, notamment par une revalorisation du pouvoir d'achat, et à une gestion humaine et juste des personnels.